

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Etablissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac

Correspondant : M. Julien Daubelcour, Juriste marchés publics, 222, Rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : Marches-publics@quaibrantly.fr, adresse internet : <http://www.quaibrantly.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Loisirs, culture et religion

Objet du marché : PHASE CANDIDATURE - Marché de prestations de scénographie pour l'exposition temporaire « Kimono : de Kyoto aux défilés de mode » (titre provisoire), présentée en Mezzanine Est du musée du quai Branly - Jacques Chirac du 22 novembre 2022 au 28 mai 2023 (dates prévisionnelles)

Catégorie de services : 26

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 92521100

Lieu d'exécution et de livraison : 222, Rue de l'Université, 75007 Paris

Code NUTS : FR101

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- PHASE CANDIDATURE - Marché de scénographie pour l'exposition temporaire « Kimono : de Kyoto aux défilés de mode » au musée du quai Branly - Jacques Chirac

Prestations divisées en lots : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Nombre de candidats :

- Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 3
- Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 5
- Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : La procédure choisie comprend deux phases : une phase de sélection des candidatures (phase 1) et une phase de sélection des offres (phase 2). Le nombre minimal de candidats admis à présenter une offre en phase de sélection des offres (phase 2) est de trois et le nombre maximal est de cinq candidats. Lorsque le nombre de candidats satisfaisant aux conditions de participation est inférieur au nombre minimal, le pouvoir adjudicateur peut poursuivre la procédure avec le ou les deux candidats les mieux classés à l'issue de l'analyse des candidatures.

Le détail des phases est décrit au règlement de la consultation.

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des candidatures : 09 juillet 2021 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2021-MQB-02930-MA-00-00

Renseignements complémentaires : Cette publicité constitue un AVIS D'APPEL A CANDIDATURES.

Le dossier de consultation relatif aux candidatures est disponible sur le profil acheteur de l'établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr

MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des candidatures (délai calculé à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée), des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des candidatures est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

QUESTIONS DES CANDIDATS

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des candidatures (délai calculé à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée). Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par écrit, sur la plate-forme des achats de l'Etat (PLACE)

(<http://www.marches-publics.gouv.fr>) ou par courriel à l'adresse suivante : marches-publics@quai-branly.fr en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours calendaires

avant la date limite de remise des candidatures. Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone.

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Pour déterminer les candidats admis à participer à la seconde phase de la procédure (sélection des offres), le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères de sélection pondérés de la façon suivante :

- Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché, analysée sur la base du dossier technique (notée sur 60 points/100).

Le candidat présentera une notice explicative à l'appui des références fournies (5 maximum) démontrant une compréhension de l'espace, des propos et des enjeux du projet (2 pages maximum pour l'ensemble des références présentées). Le candidat précisera également, pour chacune des références présentées, la surface et le budget global de l'opération. Le critère sera analysé selon la pertinence de la note explicative au regard de l'objet de l'exposition, la fluidité des parcours présentés en références et la capacité des candidats à mettre en valeur différentes typologies d'oeuvres.

- Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché, analysée sur la base du dossier technique (notée sur 40 points/100).

Le candidat présentera sa candidature ainsi que celle des membres du groupement en précisant les activités, les moyens humains et matériels mis en oeuvre pour le présent projet, dans une note explicative de 2 pages maximum (Hors CV).

La somme des notes par candidat donne un total sur 100 points. Les candidats qui bénéficieront des notes les plus élevées à l'issue de l'analyse des candidatures et dans les conditions énoncées à l'article 2.2 du présent règlement, seront invités à présenter une offre sur la base du dossier de consultation (DCE) qui leur sera fourni.

INFORMATIONS SUR LA PHASE DE SELECTION DES OFFRES

Lors de la seconde phase de la consultation, les candidats qui seront admis à présenter une offre devront remettre à l'appui de celle-ci, une proposition muséographique comportant une esquisse de principe d'aménagement, une note environnementale détaillant l'approche du candidat et démontrant sa compréhension des principes et des enjeux d'écoconception de l'exposition (optimisation du construit notamment) ainsi qu'une estimation prévisionnelle des coûts des travaux, décomposée par lots.

Les modalités de constitution des offres, y compris le projet de l'esquisse demandé seront également précisées dans le règlement de la seconde phase de la consultation.

La consistance des prestations de la présente mission sera déterminée dans le marché et ses annexes qui préciseront la description des prestations et leurs spécifications techniques ainsi que les modalités de leur mise en oeuvre.

Avant la remise de l'esquisse, l'espace d'exposition sera présentée au(x) candidat(s) par un représentant du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Cette présentation se déroulera sous réservation de créneau de visite auprès du service des expositions du musée du quai Branly - Jacques Chirac, lors de la phase de sélection des offres qui débutera au plus tard le 6 août 2021 et dans des modalités précisées au règlement de consultation de la phase offres.

La présentation de l'esquisse par le candidat aura lieu lors d'un entretien qui se déroulera la semaine du 20 septembre 2021 (sous réserve).

Les candidats seront auditionnés dans des conditions de stricte égalité qui seront précisées dans le règlement de la seconde phase de la consultation.

Chaque candidat qui aura présenté un dossier d'offre dans les délais impartis, conforme aux exigences du règlement de la seconde phase de la consultation et qui aura été auditionné sans être retenu à l'issue de l'analyse des offres percevra une indemnité forfaitaire d'un montant de 1 500 euro(s) TTC. Le pouvoir adjudicateur peut refuser l'octroi de cette prime si le dossier remis par le candidat ne le justifie pas.

Les candidats seront informés dans les plus brefs délais en cas de modification de ces dates.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18 juin 2021

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=781461&orgAcronyme=f5j>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr